

GÉOMÈTRE- TOPOGRAPHE

Le géomètre-topographe est le premier à intervenir sur le terrain lors d'un projet de construction : aménagement d'un quartier, tracé d'une route, limites de propriété, dessin d'une base de loisirs, calcul des surfaces d'appartements...

Missions

Avec des appareils sophistiqués, **le géomètre-topographe** fait les mesures et calcule les distances, les surfaces, les niveaux d'altitude du sol, la hauteur des arbres ou des poteaux télégraphiques existants.



TECHNIQUES ET INNOVATIONS

À partir de relevés qu'il a réalisés sur le terrain, le géomètre-topographe établit des plans et des cartes sur ordinateur, en utilisant des moyens de plus en plus sophistiqués :

- logiciels de métrés;
- dessin assisté par ordinateur (DAO);
- systèmes d'informations géographiques;
- images satellites, etc.

Ses plans et relevés constituent une base de travail précise et indispensable aux professionnels des travaux publics.

FORMATIONS

Diplômes professionnels

- Bac pro Technicien géomètre-topographe
- BTS Métiers du géomètre-topographe et de la modélisation numérique

Titres professionnels

- TP Technicien supérieur géomètre-topographe option cabinet de géomètre, option entreprise de travaux publics (niveau 5)
- TP Géomètre-topographe d'entreprise du bâtiment et des travaux publics (niveau 5)
- TP Technicien géomètre en cabinet (niveau 5)

